

## *La science et la technologie*

La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada fait une large place à la science et à la technologie pour réaliser le développement durable.

Le gouvernement du Canada est résolu à favoriser la science et la technologie dans ses propres activités, en encourageant l'échange de renseignements et de meilleures pratiques, en créant des partenariats et en établissant des relations de collaboration à l'échelle internationale. Il appuie le partenariat et le réseautage entre les parties intéressées, et il crée des bases de connaissances, particulièrement dans le domaine des sciences de la Terre. (La contribution des sciences de la Terre à la gestion durable des terres est décrite dans *La contribution des sciences de la Terre à la gestion durable des ressources et des terres, monographie n° 12 de cette collection.*)

La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada soutient l'innovation technologique dans l'exploitation minière, dans le traitement et le recyclage des minéraux et des métaux, ainsi que dans tous les autres volets liés à leur utilisation — de l'extraction à l'élimination. En outre, le gouvernement s'y engage à améliorer la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, la qualité de l'environnement au Canada et la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. L'élaboration de matériaux et de processus innovateurs en réponse aux préoccupations environnementales et sociales ajoute de la valeur aux ressources naturelles et améliore la compétitivité et la productivité de l'industrie.

Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET) appuie ces engagements en collaboration avec l'industrie, les gouvernements, les universités et d'autres intervenants. CANMET offre une vaste gamme de programmes en science et en technologie, des compétences et des installations de recherche uniques.

Voici des exemples de travaux de recherche réalisés à CANMET dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité, dans le contexte de l'exploitation minière :

- les matériaux légers destinés aux véhicules, afin de réduire la consommation de carburant et la production de dioxyde de carbone;
- l'amélioration de la qualité de l'air dans les mines grâce aux systèmes d'aéragage souterrains perfectionnés, automatisés et éconergétiques qui servent toute la mine;
- les nouveaux niveaux d'émissions autorisés pour les moteurs diesel, afin de réduire l'exposition des mineurs aux émissions polluantes des moteurs diesel et aux dispersions d'huile;
- les processus liés au comportement de la roche très profonde afin de créer des outils qui optimiseront la sécurité et la faisabilité des opérations minières réalisées en profondeur.